AS FONDETTES ATHLÉTISME

FICHE DE RENSEIGNEMENT - ADHÉSION ATHLÈTE MINEUR

(naissance après 2003)

Saison 2022-2023

Ce document fournit les informations utiles à la compréhension du dossier d'adhésion d'un athlète mineur à l'ASF athlétisme.
Il doit être lu avec attention et conservé par les intéressés qui pourront s'y reporter durant la saison.

1 - Catégories d'âge (à partir du 1er septembre 2022)

La catégorie où sera inscrit l'adhérent mineur et le type de licence qui lui sera attribuée dépendent de son année de naissance.

Classes d'âge	2014 et 2015	2012 et 2013	2010 et 2011	2008 et 2009	2006 et 2007	2004 et 2005
Catégories	Éveil athlétique	Poussin	Benjamin	Minime	Cadet	Junior
Type de licence	Licence Athlé découverte		Licence Athlé compétition			

2 – Activités et horaires des entraînements

Les activités accessibles et les horaires correspondant sont fonctions des catégories d'âges

Types d'activité	Catégories d'âge			
	2014 et 2015 Éveil athlétique et 2012 et 2013 Poussin	2010 et 2011 Benjamin	2008 et 2009 Minime	2006 et 2007 Cadet et 2004 et 2005 Junior
École d'athlétisme	- Jeudi 18h00 à 19h30			
Formation athlétisme		- Mercredi 16h00 à 18h00 - Vendredi 18h00 à 20h00		
			- Mardi 18h00 à 20h00 - Mercredi 18h30 à 20h30 - Jeudi 19h30 à 21h00 (orienté 1/2 fond et sprint)	
		- Samedi 10h00 à 12h00 (orienté compétition)	- Samedi 10h00 à 12h00 (orienté compétition)	
Athlétisme stade				- Mardi 19h30 à 21h00 (orienté sprint et piste) - Jeudi 19h30 à 21h00 (orienté piste) - Samedi 11h00 à 12h30 (orienté sprint)
Préparation physique Générale [1]				- Lundi 20h00 à 21h30

3 – Tarifs des licences et prix des maillots (du 1er septembre 2022 au 31 août 2023)

Le paiement de l'adhésion doit impérativement accompagner le dossier d'inscription.

L'achat d'un maillot est **obligatoire** pour toute nouvelle inscription ; **Il est remis en échange du chèque de paiement correspondant.**

	Éveil athlétique	Poussin	Benjamin	Minime	Cadet	Junior
Licences	120 €	120 €	120 €	120 €	140 €	140 €
Maillots	5 €	5 €	15 €	15 €	15 €	15 €

1 La préparation physique générale est une option à effectif limité à 25 participants. Elle est complémentaire à l'athlétisme stade ou à la course hors stade

4 – Limitation des effectifs

Afin de garantir la qualité des activités sportives, **les effectifs l'école et de la formation athlétique sont limités à 50 participants.**

5 – Contacts

Présidente	**Carine MARIN**	**president-athletisme@asfondettes.fr**	
Secrétaire	**Anne BARBOTTIN, Lucie GAREL, Michel JANIN**	**secretaire-athletisme@asfondettes.fr**	**07.49.16.29.65**
École et formation athlétisme	**Laurent MARIN**	**laurent.marinasf@orange.fr**	**06.85.30.16.90**
Athlétisme stade	**Olivier BOUVET**	**referentpiste-athletisme@asfondettes.fr**	**06.25.64.63.68**

6 – Pour vous inscrire

Un dossier d'adhésion peut être téléchargé sur le **site de l'ASFondettes Athlétisme www.asfondettesathletisme.com** (le format PDF modifiable vous facilitera la saisie des informations).

Il doit être complété avec le plus grand soin, car il vous engage vis-à-vis du club et **conditionne votre accès aux entraînements et aux compétitions.**

Notez bien qu'aucun dossier incomplet ne sera accepté et qu'un athlète ne pourra participer aux activités que dans la mesure où son dossier d'adhésion a été validé par le Club.

Notez également que ce dossier doit être remis au plus tôt au Club, si vous souhaitez participer aux compétitions dès le début du mois de septembre. La date limite pour les inscriptions et les réinscriptions est le 30 septembre 2022.

Après l'avoir complété, vous pourrez le confier, avec **votre paiement ,**aux représentants du club par un des moyens suivants :

- **envoi par courrier** à l'adresse suivante : **ASFondettes Athlétisme - Allée de la Poupardière - 37230 FONDETTES**
- **remise a**u **stand** du Club le **3 septembre 2022** à l'occasion de la **journée des associations à la halle de la Morandière**
- **remise** à l'une des **permanences** assurées par le Club au **stade d'honneur, rue Nicolas Poussin,** les jours suivants
  - mardi 28 juin, mercredi 29 juin et jeudi 30 juin de 18h00 à 20h00
  - mardi 30 août, mercredi 31 août et jeudi 1er septembre de 18h00 à 20h00
  - lundi 5 et 12, mardi 6 et 13 septembre, mercredi 7 et 14 septembre, jeudi 8 et 15 septembre de 18h00 à 20h00
- **après le mois de septembre,** en adressant un message à l'adresse mail du secrétariat **secretariat-athletisme@asfondettes.fr** ou en le contactant au **07.49.16.29.65.** pour prendre **rendez-vous**.

7 – Séances d'essai

Préalablement à l'adhésion définitive de l'enfant et jusqu'au **31 décembre 2022**, vous pouvez opter pour **2 séances d'essai** en remplissant et signant une **décharge** à **télécharger** sur le site Internet de l'ASF Athlétisme.

Muni de ce **document** et d'un **chèque de 10 €,** vous pourrez alors vous présenter au stade, à l'un des entraînements de la pratique sportive que l'enfant souhaite aborder.

L'entraîneur déterminera alors avec vous **les dates et les horaires de vos 2 essais**, sachant qu'ils devront se dérouler dans un **délai maximum d'un mois.**

Les 10 € demandés pour ces 2 séances seront déduits du montant de votre cotisation en cas d'adhésion définitive.

8 – Attestation de santé

Il est de la responsabilité du représentant légal de s'assurer que l'état de santé de l'enfant mineur l'autorise à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition.

Pour cela, il devra compléter ci-dessous le **questionnaire de santé**[2].

Si la réponse à une des questions posées est OUI : Il devra s'assurer auprès d'un médecin de **l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition** (présentez-lui ce questionnaire renseigné).

Si la réponse à toutes les questions est NON : Il n'y aura pas de certificat médical à demander.

Par la signature du dossier d'adhésion, le représentant légal s'engage à avoir procédé à ces vérifications.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es : une fille ☐ un garçon ☐ Ton âge : ____ ans

	OUI	NON
Depuis l'année dernière	☐	☐
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	☐	☐
As-tu été opéré (e) ?	☐	☐
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐	☐
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	☐	☐
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	☐	☐
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	☐	☐
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	☐	☐
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐	☐
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐	☐
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐	☐
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	☐	☐
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐	☐
Sens-tu que tu as moins faim ? Que tu manges moins ?	☐	☐
Te sens-tu triste ou inquiet ?	☐	☐
Pleures-tu plus souvent ?	☐	☐
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	☐	☐
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐	☐
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐	☐
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐	☐
Questions à faire remplir par le représentant légal		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐	☐
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	☐	☐
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	☐	☐

2 Il est préférable que ce questionnaire soit complété par l'enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de la responsabilité du représentant légal de s'assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

9 – Démarche à suivre pour récupérer votre licence

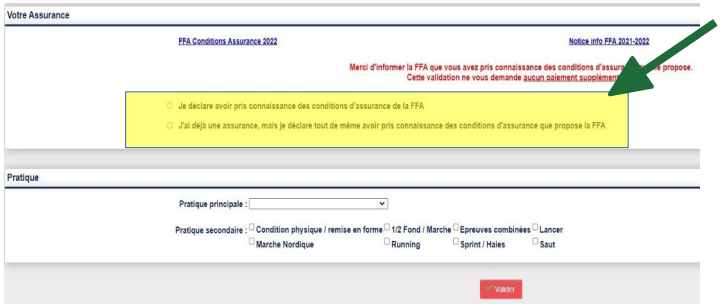
Après votre inscription, le club enregistre votre licence auprès de la **Fédération Française d'Athlétisme** (FFA). Pour que votre **attestation de licence** vous parvienne et vous permette de vous engager dans des compétitions, il est impératif de **valider cette affiliation** en respectant toutes les étapes de la démarche.

Etape 1 - Vous recevrez un premier message envoyé par le système de la FFA depuis l'adresse mail **e-licence@athle.fr**

Pensez à regarder régulièrement dans les SPAMS ou les Indésirables, car il arrive que les envois de la FFA ou du club y atterrissent.

Vous cliquerez sur ce bouton pour accéder à votre espace licencié





Etape 2 - Vous devrez «**Déclarer avoir pris connaissance des conditions d'assurance de la FFA**»

Vous pourrez compléter les autres informations si vous le souhaitez (les pratiques notamment)

Vous devrez «**Déclarer avoir pris connaissance des conditions d'assurance de la FFA**»

Vous pourrez compléter les autres informations si vous le souhaitez (les pratiques notamment)

Etape 3 - Vous recevrez quelques minutes plus tard un second mail avec votre **licence** en pièce jointe, et vous indiquant votre **numéro de licence** ainsi que le **mot de passe d'accès à votre espace licencié.**





Etape 4 - Conservez précieusement ces informations, car elles vous seront néccessaires pour votre connecter à votre espace licencié www.athle.fr/acteur/